

prospère, plus on y emploie d'ouvriers; plus les ouvriers accomplissent un travail soigné, plus aussi l'ouvrage est apprécié, recherché, payé et le patron de son côté voit ses bénéfices monter avec beaucoup moins de peine, la clientèle et une clientèle choisie s'attachant à lui, il s'emploiera alors de toutes façons à garder auprès de lui ces bons travailleurs qui, avec lui, font le nom de l'usine.

Bien des problèmes sont encore à élucider dans ce court paragraphe, nous les traiterons dans la suite.

## LE TRAVAIL

### I.—Conception païenne du travail.

Chez les païens on considérait le travail comme une occupation avilissante et indigne d'un homme libre. L'ouvrier qui s'engageait n'était pas regardé comme un être intelligent mais comme une simple machine, aussi appelait-on le contrat du travail: un contrat de louage. Le patron était donc autorisé à tirer de cet instrument humain tout ce qu'on en pouvait tirer, dut-il pour cela l'user trop rapidement ou le briser. Cette conception de l'homme-machine, on le conçoit bien, n'est pas du tout la conception exacte du travail dans la société chrétienne. Un tel contrat entre hommes ne peut jamais faire abstraction de ceci, que les deux contractants sont des hommes, c'est-à-dire des êtres intelligents dotés d'une âme et d'un corps; que le patron n'est pas un garde-chiourme, mais un homme revêtu d'une autorité participée de l'autorité divine; car, dit saint Paul, toute autorité vient de Dieu, désobéir au